

## France services sur le Montbardois / Châtillonnais

### Qu'est-ce qu'une France services ?

France services, c'est le retour du service public au coeur des territoires ! Immatriculation des véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, etc. Les agents France services sont formés et disponibles pour accompagner tous les citoyens dans leurs démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès, dans un seul et même lieu, aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la Poste, l'ONAC-VG et la MSA.

### Comment fonctionne la France services ?

La France services est co-portée par la Sous-Préfecture de Montbard et la Caisse Régionale MSA de Bourgogne.

Elle dispose d'une partie fixe sur le site de la Sous-Préfecture de Montbard et d'une partie itinérante sur sept antennes : Lucenay-le-Duc, Moutiers-St-Jean, Asnières-en-Montagne, Savoisy, Villaines-en-Duesmois, Aignay-le-Duc et Baigneux-les-Juifs.



## Quelle organisation pour les accueils France services ?

L'accueil France services a lieu dans les mairies ou dans les salles mises à disposition par les sept communes partenaires, à raison d'une demi-journée par semaine selon l'organisation ci-après. Un agent France services, équipé de matériel numérique portable reçoit les citoyens avec ou sans rendez-vous.

	Lundi matin	Lundi apm	Mardi matin	Mardi apm	Mercredi matin	Mercredi apm	Jeudi matin	Jeudi apm	Vendredi matin	Vendredi apm
Montbard	X		X		X		X		X	
Lucenay-le-Duc						X				
Moutiers-St-Jean									X	
Asnières-en-Montagne										X
Savoisy			X							
Villaines-en-Duesmois		X								
Aignay-le-Duc	X									
Baigneux-les-Juifs					X					

## Que trouve-t-on dans les accueils France services ?

Informations et orientation



Accompagnement dans les démarches administratives



Outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



## Qui peut effectuer ses démarches à la France services ?

Tout citoyen, quel que soit son régime d'affiliation et son lieu de résidence, peut effectuer ses démarches à la France services de Montbard, ou dans l'une des sept communes qui accueillent l'offre.

Tous les acteurs publics et associatifs du territoire sont donc invités à participer à la notoriété du dispositif, afin d'encourager les habitants à fréquenter les accueils France services du Montbardois / Châtillonnais.